



## **CRISE, MANIGANCES ET PETITES COMBINES DE L'ETE**

**Juillet et Août sont 2 mois propices aux vacances, les flux de circulation le prouvent. Pour les hommes politiques et «certains décisionnaires» en revanche, c'est la période idéale pour faire adopter des lois ou prendre des décisions impopulaires; les mauvaises surprises n'arrivant que beaucoup plus tard... 2008 est bien parti pour être un bon cru.**

### **Economie**

Si le groupe CASA et ses salariés ont vécu concrètement les premiers effets de la crise des subprimes, comment penser un seul instant que tout soit terminé (comme l'annoncent un peu rapidement certains irresponsables).

Car, au-delà des chiffres affichés, comment ignorer les effets induits de cette crise du capitalisme financiarisé :

- **Le marché immobilier** connaît déjà un ralentissement sensible. La hausse des taux et le durcissement des conditions d'octroi du crédit ont un effet mécanique sur les transactions immobilières.

Quelles alternatives auront demain les ménages désireux de se rapprocher de leur lieu de travail eu égard à l'augmentation du prix des carburants et du prix des transports. Car la crise pétrolière va perdurer, cela fait maintenant des années que les spécialistes insistent sur le fait que la production pétrolière a atteint ses limites. D'ailleurs, l'agence internationale de l'énergie annonce une décroissance de celle-ci dès 2010.

Or, moins de pétrole = hausse des prix à la pompe = hausse des matières premières = inflation = baisse du pouvoir d'achat.

- **La dérive des prix** actuelle devient inquiétante. La décision de la BFCE d'agir sur la consommation impose plus ou moins aux Etats et aux sociétés d'appliquer une rigueur salariale mal venue.

Prochainement à LCL, les négociations salariales vont s'ouvrir. Si **la CFDT** sera active et source de propositions, elle n'acceptera pas pour autant une baisse drastique des revenus réels des salariés.

### **35 Heures**

En s'attaquant au « carcan des 35 heures » dans un acharnement idéologique et au mépris des partenaires sociaux, le gouvernement et les députés de la majorité ont pris le risque d'une grave remise en cause des équilibres actuels dans l'entreprise, tant pour les cadres et pour les autres salariés, que pour les employeurs.

« *Touche pas à mes jours RTT* » disent les cadres, contrepartie d'un fort investissement au travail qu'ils ne refusent pas, à condition qu'existe cet élément essentiel de l'équilibre vie personnelle – vie professionnelle, les jours RTT permettent respiration et prise de recul.

Avec un plafond de 235 jours travaillés par an, faute d'accord collectif, l'équilibre acceptable, patiemment construit entre partenaires sociaux est rompu.

**Les cadres au forfait jour ne comptent peut-être pas les heures mais ils comptent leurs jours. Et là, précisément, le compte n'y est plus.**

Comment travailler plus quand on est déjà à la limite de sa capacité d'absorption de la charge de travail et de stress ?

**Toutes les études le prouvent : 8 cadres sur 10 ne veulent pas échanger leurs jours RTT contre un complément de salaire. Ils ont bien compris le marché de dupes qui leur est proposé. Ils souhaitent préserver leur équilibre de vie.**

**Salariés à part entière, les cadres veulent être respectés, et c'est bien là, la démarche de la CFDT.**

## **Drôles d'actionnaires!**

La presse spécialisée a révélé en juillet les opérations de marché anachroniques des caisses régionales du Crédit Agricole vis-à-vis de la société cotée en bourse CASA.

Pour rappel, les caisses regroupées dans la SAS La Boétie sont actionnaires majoritaires à hauteur de 54% du capital de CASA.

Or, elles auraient sciemment spéculé sur la baisse du titre CASA, ce qui leur aurait permis d'engranger des gains estimés à plus de 12 millions d'Euros.

Manifestement, la définition et l'application de la déontologie n'ont pas le même écho à LCL et chez certains responsables de la SAS La Boétie...

La CFDT estime que les salariés souscripteurs de l'augmentation de capital 2007 ont été floués. La CFDT l'a dit, dénoncé et le répètera dans les instances sociales de CASA.

## **Affaire Tapie**

Du jamais vu en France ! Dans une affaire ayant à traiter d'un contentieux entre intérêts publics et intérêts privés, le gouvernement vient de dessaisir la justice de la République au profit d'une justice privée !

Alors qu'aucune décision de justice n'avait été aussi complaisante, Tapie devrait au final percevoir environ 400 millions d'euros (240 millions d'indemnités + 45 millions de dommages et intérêts + les intérêts qu'aurait rapporté l'indemnité si elle avait été placée depuis 1994, soit 111 millions).

***C'est pour la CFDT tout simplement SCANDALEUX !***

Surtout que cette décision n'est pas susceptible d'appel.

Si les caisses de l'Etat étaient vraiment exsangues, la moindre des choses aurait été de tout faire pour préserver les intérêts des contribuables...

Malheureusement, tel n'a pas été le cas.

Plus que jamais, pour la CFDT, une commission d'enquête parlementaire **objective** s'impose. D'autant que cette affaire remet sur le devant de la scène l'histoire relative aux années difficiles du Crédit Lyonnais.

----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ -----

## **Je souhaite adhérer à la CFDT**

Nom : ..... Prénom : .....

Unité d'affectation : .....

N° de téléphone : .....

Signature :

**Retourner soit : à la Délégation Nationale CFDT au 15 rue Feydeau - 75002 Paris  
soit à votre Délégué Syndical CFDT (coordonnées disponibles sur les tableaux syndicaux)**